



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

commerçants et professions libérales : politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 23316

### Texte de la question

M. Serge Grouard attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation au regard des droits à la retraite des conjoints de professionnels libéraux et des commerçants qui participent bien souvent à leur vie professionnelle, sans pour autant percevoir une rémunération. Aussi il lui demande s'il peut être envisagé un mécanisme de validation ou de rachat des années de travail des conjoints afin de pouvoir bénéficier d'une retraite entière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Serge Grouard](#)

**Circonscription :** Loiret (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23316

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 août 2003, page 6147